

REPONSES

Francois Marie Perrot. (X, IV, 1003.) — Capitaine au régiment d'Auvergne, François-Marie Perrot fut nommé, le 13 juin 1669, gouverneur particulier de Montréal, par M. de Bretonvilliers, supérieur général de la Compagnie de Saint-Sulpice qui était propriétaire de l'île de Montréal. L'intendant Talon dont Perrot venait d'épouser la nièce, Madeleine Laguide Meynier, ne fut pas étranger à cette nomination.

Perrot s'embarqua à La Rochelle le 15 juillet de la même année en compagnie de sa femme, de Talon, de trois Pères Récollets et d'un Frère du même ordre. Leur vaisseau fut assailli par des tempêtes, et il lutta pendant trois mois contre l'Océan. Finalement il put atteindre Lisbonne, en Portugal, où après s'être ravitaillé, il se remit en route. Mais il fit naufrage à trois lieues de cette ville. Perrot et sa femme se sauvèrent sur un mât rompu de leur navire en promettant aux matelots une grosse somme d'argent. Tous ceux qui échappèrent à la mort retournèrent en France où ils arrivèrent au commencement de 1670. (1)

Au mois de mai suivant, Perrot quitta de nouveau la France pour le Canada avec Talon, et six Récollets, quatre Pères et deux Frères. La traversée fut longue. Ils arrivèrent à Québec le 18 août 1670.

Perrot monta immédiatement à Montréal pour prendre possession de son gouvernement.

Le nouveau gouverneur voulait s'enrichir rapidement. Il se mit à faire la traite sur une grande échelle, malgré les ordonnances qui la réglementaient.

La Hontan, qu'il ne faut pas toujours croire cependant,

(1) Thomas Chapais, *Jean Talon, intendant de la Nouvelle-France*, p. 325.